



Pension alimentaire enfant majeur

Par **sophie1805**, le **15/03/2012 à 16:33**

Bonjour,rnrnLa fille de mon conjoint a assigné son père pour lui demander une pension alimentaire. Les papiers qu'elle a fourni au Juge étaient falsifiés. Bien évidemment, on lui demande de fournir d'autres justificatifs mais comme elle est de très mauvaise foi, on se doute un peu qu'elle en fournira des faux, une fois de plus.rnrnQuels sont les moyens de prouver qu'elle travaille ?rnNous savons que cette jeune fille a un train de vie qui ne correspond pas du tout à une personne sans argent (photo de soirée en boîte de nuit).rnrnComment savoir si cette jeune personne travaille ?rnrnMerci d'avance.

Par **Marion2**, le **15/03/2012 à 17:00**

Bonjour,rnrnCe n'est pas parce que vous avez une photo de soirée de votre belle-fille en boîte de nuit qu'elle travaille !!! rnrnIl faut que le Juge aux Affaires Familiales lui demande l'original de sa feuille d'imposition ou de non imposition.rnrnCordialement.

Par **sophie1805**, le **15/03/2012 à 20:01**

Cette jeune fille est en couple.Son conjoint travaille.Elle ne demande pas de pension à sa mère mais seulement à son père.rnCette jeune fille dit ne pas travailler.

Par **Marion2**, le **16/03/2012 à 10:16**

Bonjour,
Elle peut aussi très bien ne pas travailler. Vous parlez le conjoint, elle est mariée ? Si ce n'est pas le cas, ce n'est pas son conjoint.
Peut-être également que sa mère l'aide financièrement et que vous l'ignorez, cela expliquerait qu'elle ne demande une pension qu' à son père. Le JAF lui posera la question.
Cdt